



Dossier de surendettement suite départ de ma femme qui me laisse

Par **nitou1962**, le **24/10/2012** à **22:20**

Bonjour, ma femme m'a quitté en me laissant toutes les dettes, 90000 €, elle a utilisé pour la moitié la réserve d'argent sur des cartes que j'avais mais ou j'avais tout remboursé, je l'ai découvert quand elle est partie, elle ne payait pas les mensualités donc les huissiers me sont tombés dessus, et suite à un prêt relais de 200000 € qui court tous les jours car maisons non vendues, j'ai dû faire un dossier de surendettement qui a été jugé recevable et ils l'analysent depuis mai pour me donner un nouveau plan de paiement, et les maisons qui devaient être saisies en sept ont 1 an de report sur la saisie suite dossier de surendettement, je ne suis pas divorcée, elle est juste partie, aura-t-elle sa part à payer étant donné que nous sommes mariés, vont-ils l'obliger à en payer une partie, ils ont son adresse, car je ne suis pas responsable de la totalité des dettes, la moitié semble logique même si elle m'a fait des petits dans le dos comme on dit mais pas la totalité, quelqu'un peut-il m'éclairer cordialement,